

A quelques mois de la fin du Projet de développement et d'investissement agricole (Prodiag)

Vers une contractualisation de l'expertise locale

MZM

Libreville/Gabon

LE Projet de développement et d'investissement agricole (Prodiag) arrive à échéance le 31 décembre 2016. A cet effet, le staff managérial de l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad) s'est réuni, vendredi dernier, à son siège, sis au PK 8, afin de présenter et proposer des solutions à certains employés de ce projet qui, dans peu de temps, se retrouveront sans emploi. A cet effet, au lieu d'une rupture brutale de contrat entre l'Igad et le personnel recruté dans le cadre du Prodiag, l'Institut préconise la mutualisation de l'expertise de ses employés qui pourront "vendre" leurs connais-



Photo : MZM

Les experts en création d'entreprises et les responsables de l'Igad, dont le directeur général, Pascal Pommarel (à gauche) lors des échanges... Photo de droite : ... avec les employés de l'Igad attentifs aux explications techniques concernant leur reconversion.

sances à l'Igad, mais également à d'autres partenaires travaillant dans le secteur agricole. « Nous avons réuni l'ensemble du personnel, non seulement pour leurs présenter nos vœux, mais également pour échanger sur la particularité de cette année, puisqu'on rentre dans la der-

nière phase du Prodiag. La fin de ce projet entraînera une réduction importante des effectifs. Plus de la moitié a été recrutée dans le cadre spécifique de ce projet », a indiqué le directeur général de l'Igad, Pascal Pommarel. S'agissant des solutions à cette problématique, M. Pommarel a déclaré que «



Photo : MZM

pour éviter d'avoir une fin de contrat brutal, nous essayons de voir comment amener ces employés, qui devront nous quitter, à mettre en place des petits bureaux privés ou cabinet d'études, à défaut de monter des associations, afin qu'on puisse contractualiser des prestations de services avec ces opérateurs. Cela per-

mettrait au pays de se doter d'une expertise locale, qui pourra être accessible aux autres partenaires, mais aussi à l'Igad. » L'assistance a, par la suite, été éditée sur les informations concernant le procédé de création d'entreprises au sein du CDE, ainsi que la liste des pièces à fournir.

Selon le délégué du personnel, Charles Nzengo, l'Igad voudrait créer des structures relais d'appui au développement agricole, constituées par des agents dont l'expertise est avérée. « Je pense que c'est une idée louable. Il ne reste plus qu'à mettre cela en forme, de sorte que chacun trouve son intérêt, notamment l'employeur et les employés. Actuellement, nous sommes entrain de choisir les formes juridiques qui vont nous permettre de contractualiser avec l'employeur. On a dû inviter un expert qui nous a édifiés sur les types de structures qu'on devrait créer, ainsi que les intérêts juridiques de ces structures. Il a également évoqué les aspects juridiques entrant en compte, afin de constituer nos structures privées », a-t-il conclu.

Approvisionnement en eau dans la zone du PK 9

Encore des pénuries !

W.N.

Libreville/Gabon

LE ministre de l'Energie et des Ressources hydrauliques, Guy-Bertrand Mapangou, s'est rendu lundi dernier au quartier PK9-Bangos, pour s'enquérir de la situation de pénurie qui

prévalait actuellement dans la zone dite "Nyali" et Beau-Séjour. Ces zones connaissent, depuis un temps, un stress hydrique important, objet notamment, de manifestations de mécontentement le week-end dernier dans ce quartier. Sur place, le membre du gouvernement a instruit la Société d'énergie et d'eau du

Gabon (SEEG) d'anticiper les situations pouvant être à l'origine de ces pénuries. Aux interrogations du ministre sur le fait qu'il y ait autant de défaillances au niveau de la distribution, en dépit du fait que la production a largement été augmentée ces dernières semaines, la direction générale de la SEEG a répondu

qu'il s'agissait de désagréments techniques, qui ont notamment été résolus durant le week-end. Plusieurs travaux sont en cours pour que les quantités importantes d'eau produites dans les usines de Ntoundou soient mieux distribuées aux populations, ont indiqué les responsables de cette entreprise.



Photo : DR

Le ministre Guy-Bertrand Mapangou aux côtés des responsables de la Seeg lors de sa visite de terrain au PK9, alors en proie à une pénurie d'eau.



HINO 300

la branche industrielle de **TOYOTA**



www.hino.com



TOYOTA GABON est représenté à Port-Gentil par Gesparc

* TROIS ANS ou 100 000 km, le premier atteint, pour tout véhicule entretenu par TOYOTA GABON.

TOYOTA GABON

Nous construisons l'avenir



BP 31 LIBREVILLE - T : (241) 01 79 26 85 / 01 79 26 90 / 01 79 27 85 - email : toyota.gabon@groupe-sogafric.com - www.toyotagabon.com